Docusign Envelope ID: C61D90B0-3CDA-8C5C-805C-E4AE2C2EE96D

F.C.H.
Société par actions simplifiée au capital de 3 073 546 euros
Siège social : 590 route du Colombier - 76480 Anneville Ambourville
RCS ROUEN 388 983 587

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3.218.815,95 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice3.218.815,95 euros
- A titre de dividendes aux associés1.007.720,00 euros
 Soit 5 euros par action
- Au compte « autres réserves », le solde.....2.211.095,95 euros

L'Assemblée générale constate que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 230 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1.007.490 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er juillet 2026.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
604.632 euros, soit 3 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 138 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 604.494 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
513.937,20 euros, soit 2,55 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 117 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 513.820 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
614.709,20 euros, soit 3,05 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 140,30 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 614.568,90 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :
Françoise CADIEUX
EC80E63C1F634CE...

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Signé par : Françoise CADIEUX EC80E63C1F634CE...

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	66 498	61 202	5 296	18 441
	Fonds commercial	6 680 643		6 680 643	6 680 643
	Autres immobilisations incorporelles	106 470	67 283	39 187	48 060
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	3 009 349	625 964	2 383 385	2 457 551
	Constructions	9 845 078	4 036 673	5 808 405	6 085 108
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	2 181 090	1 452 878	728 212	386 643
	Autres immobilisations corporelles	7 067 094	3 875 779	3 191 315	3 532 148
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	45 350		45 350	52 935
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	12 300 797	963 072	11 337 725	12 543 547
	Créances rattachées à des participations	247 053		247 053	778 863
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	5 084 354		5 084 354	4 346 094
	Prêts				1 017 596
	Autres immobilisations financières	2 298		2 298	2 298
	Total de l'actif immobilisé (III)	46 636 074	11 082 851	35 553 223	37 949 926
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	120 462		120 462	132 148
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				3 040
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 512 187	8 949	2 503 237	1 005 360
	Autres créances	221 806		221 806	116 109
	Charges constatées d'avance	798 262		798 262	711 635
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	8 113 122		8 113 122	2 639 951
	Instruments financ. à terme et jetons détenus	92 221		92 221	110 141
	Disponibilités	3 137 969		3 137 969	1 256 170
	Total de l'actif circulant (IV)	14 996 029	8 949	14 987 080	5 974 554
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	61 632 103	11 091 801	50 540 302	43 924 480
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				1 017 596
	(2) dont créances à moins d'un an			3 532 255	2 850 700

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 3 073 546)	3 073 546	3 073 546
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	10 179 554	10 179 554
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	307 355	307 355
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	24 672 917	21 352 071
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 218 816	3 935 555
	Subventions d'investissement	7 511	9 150
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	41 459 699	38 857 231
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	21 744	18 840
	Total des provisions	21 744	18 840
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	2 362 988	3 214 529
	Emprunts et dettes financières divers (2)	4 580 485	196 177
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	161 236	98 481
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	820 891	666 390
	Dettes fiscales et sociales	919 721	579 845
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 435	72 540
	Produits constatés d'avance	155 098	220 447
	Total des dettes (1)	9 015 854	5 048 409
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	43 005	
	TOTAL PASSIF	50 540 302	43 924 480
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	7 342 137	2 670 682
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	33 224		33 224	21 363
	Production vendue	10 069 844		10 069 844	6 949 876
	Montant net du chiffre d'affaires	10 103 068		10 103 068	6 971 239
	Production stockée				
	Production immobilisée				25
	Subventions			34 825	38 186
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				162 139
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			2 650	
	Autres produits			825 324	1 078
	Total des produits d'exploitation			10 965 867	7 172 667
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			3 310	8 080
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			506 038	436 742
	Variation de stocks			11 686	(2 601)
	Autres achats et charges externes (1)			2 521 690	1 854 737
	Impôts, taxes et versements assimilés			259 609	219 579
	Salaires			1 788 546	1 706 825
	Cotisations sociales			520 300	452 934
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 711 738	1 519 831
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 949	
	Dotations aux provisions			2 904	2 904
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 422	
	Autres charges			579 240	550 275
	Total des charges d'exploitation			7 915 433	6 749 306
	RESULTAT D'EXPLOITATION			3 050 434	423 362

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	3 050 434	423 362
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	410 182	3 110 869
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	137 868	240 877
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 560	7 080
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	1 759 872	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	2 309 482	3 358 825
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 201	33 471
	Intérêts et charges assimilées (3)	117 111	38 859
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1 197 621	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	1 322 933	72 330
	RESULTAT FINANCIER	986 549	3 286 495
	RESULTAT COURANT avant impôts	4 036 983	3 709 857
	Produits exceptionnels		559 128
	Charges exceptionnelles		34 231
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		524 898
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	818 167	299 199
	Total des produits	13 275 349	11 090 621
	Total des charges	10 056 533	7 155 065
	BENEFICE OU PERTE	3 218 816	3 935 555
	(2) dont produits concernant les entités liées	367 082	3 072 712
	(3) dont intérêts concernant les entités liées	86 967	2 038

Docusign Envelope ID: C61D90B0-3CDA-8C5C-805C-E4AE2C2EE96D

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Réglt ANC n° 2022-06 relatif au PCG).

Le bilan de l'exercice présente un total de **50 540 302** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **13 275 349** euros et un total **charges** de **10 056 533** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **3 218 816** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve du changement de méthode décrit au sein du paragraphe intitulé « changement de méthodes comptables appliqué de manière prospective », consécutif à l'application du règlement ANC n° 2022-06,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes comptables appliqué de manière prospective

À compter de l'exercice 2025, la société applique le règlement ANC n° 2022-06 modifiant le plan comptable général, ce texte entraîne un changement de méthode comptable, appliqué uniquement de façon prospective, sans retraitement des états financiers comparatifs.

L'application du règlement ANC n° 2022-06 et le changement de méthode comptable qui en résulte ont eu des incidences significatives sur certains postes des comptes annuels :

- Les produits et charges relatifs aux cessions d'immobilisations, auparavant présentés en résultat exceptionnel, sont désormais reclassés en résultat d'exploitation dans les postes "Autres produits de gestion courante" et "Autres charges de gestion courante ».

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	6 853 611					6 853 611
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 853 611					6 853 611
CORPORELLES	Terrains	2 942 854		66 495			3 009 349
	Constructions sur sol propre	8 298 362		247 204			8 545 565
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	1 297 079		2 434			1 299 513
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 711 309		534 280		64 498	2 181 090
	Instal., agencement, aménagement divers	5 378 409		288 704		7 840	5 659 274
	Matériel de transport	360 222		9 012			369 234
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	846 728		193 792		1 935	1 038 585
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	52 935		589		52 935	589
	Avances et acomptes			44 761			44 761
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 887 898		1 387 271		127 208	22 147 961
FINANCIERES	Participations	13 498 418				1 197 621	12 300 797
	Créances rattachées à des participations	778 863		1 226		533 036	247 053
	Autres titres immobilisés	4 346 094		738 260			5 084 354
	Prêts et autres immobilisations financières	1 019 894				1 017 596	2 298
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 643 269		739 486		2 748 253	17 634 503
	TOTAL	47 384 778		2 126 757		2 875 461	46 636 074

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	1-3 ans	L	106 467	22 018		128 485
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			106 467	22 018		128 485
CORPORELLES	Terrains	4-10 ans	L	485 303	140 661		625 964
	Constructions sur sol propre	10-40 a	L	2 849 700	418 190		3 267 890
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	12 ans	L	660 632	108 151		768 783
	Instal technique, matériel outillage industriels	2-10 ans	L	1 324 666	191 401	63 188	1 452 878
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3-5 ans	L	2 393 831	651 933	7 840	3 037 924
	Matériel de transport	3-5 ans	L	223 752	52 373		276 125
	Matériel de bureau, mobilier	2-10 ans	L	435 630	127 923	1 823	561 731
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			8 373 514	1 690 631	72 851	9 991 294
	TOTAL			8 479 981	1 712 649	72 851	10 119 779

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	18 840	2 904		21 744
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 840	2 904		21 744
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	954 871	8 201		963 072
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		8 949		8 949
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	954 871	17 150		972 021
	TOTAL GENERAL	973 711	20 054		993 765

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	11 853	
	- financières	8 201	
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	247 053		247 053
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 298		2 298
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 512 187	2 512 187	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	96 323	96 323	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	261	261	
	Débiteurs divers	125 222	125 222	
	Charges constatées d'avance	798 262	798 262	
	TOTAL DES CREANCES	3 781 606	3 532 255	249 351
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 125	2 125		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 360 863	848 381	1 434 925	77 557
	Emprunts et dettes financières divers	4 061 830	4 061 830		
	Fournisseurs et comptes rattachés	820 891	820 891		
	Personnel et comptes rattachés	172 731	172 731		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	163 534	163 534		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	509 171	509 171		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	74 284	74 284		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	518 655	518 655		
	Autres dettes	15 435	15 435		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	155 098	155 098		
	TOTAL DES DETTES	8 854 619	7 342 137	1 434 925	77 557
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	778 591			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations	1 229	6 943	(5 714)	-82,30
Autres immobilisations financières		17 596	(17 596)	100,0
Autres créances clients	1 075 879	141 761	934 118	658,9
Autres créances	129 560	41 395	88 166	212,9
TOTAL	1 206 669	207 695	998 974	480,9

Docusign Envelope ID: C61D90B0-3CDA-8C5C-805C-E4AE2C2EE96D

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 999	75 266	(51 267)	-68,11
Emprunts et dettes financières divers	86 967	2 038	84 929	N/S
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 512	281 287	122 224	43,45
Dettes fiscales et sociales	250 095	206 484	43 610	21,12
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		60 925	(60 925)	100,0
TOTAL	764 572	626 001	138 571	22,14

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	798 262	711 635	86 627	12,17
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**798 262**	**711 635**	86 627	12,17

Docusign Envelope ID: C61D90B0-3CDA-8C5C-805C-E4AE2C2EE96D

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	155 098	220 447	(65 349)	-29,64
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	155 098	220 447	(65 349)	-29,64

CHAMPAGNE ARDENNE RÉVISION

COMMISSARIAT AUX COMPTES
S.A.S. au Capital de 210.000 Euros

Siège Social et Bureau
28, boulevard Lucien Pierquin
WARCQ
08000 Charleville-Mézières
Tél. 03 24 59 70 50
E-mail :
cabinet.pierquin@cabinet-pierquin.com
Site internet :
www.cabinet-pierquin.com

" F.C.H. "

Société par actions simplifiée
Au capital de 3.073.546 euros

Siège Social
590, route du Colombier
76480 ANNEVILLE-AMBOURVILLE

R.C.S. ROUEN
SIRET : 388.983.587.00030
Code APE : 08.12Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR

LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2025
(Du 1er Janvier 2025 au 31 Décembre 2025)

CHAMPAGNE ARDENNE RÉVISION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

A l'Assemblée Générale de la société F.C.H.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la « F.C.H. » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels dans le paragraphe « Changement de méthodes comptables appliqué de manière prospective ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes comptables relatifs aux immobilisations, aux capitaux propres, aux clients/ventes, aux achats/fournisseurs et au financement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres informations

En application de la loi, nous vous signalons également que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition des associées dans les délais légaux, les documents juridiques nous ayant été communiqués tardivement.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

J.B.P

Fait à Warcq,
Le 29 Juin 2026.

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Bernard PIERQUIN :

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : SAS F.C.H. — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 590 Route du Colombier 76480 ANNEVILLE AMBOURVILLE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 8 8 9 8 3 5 8 7 0 0 0 3 0 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB		AC			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	66 498	AG	61 202	5 296	18 441
	Fonds commercial	AH	6 680 643	AI		6 680 643	6 680 643
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	106 470	AK	67 283	39 187	48 060
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	3 009 349	AO	625 964	2 383 385	2 457 551
	Constructions	AP	9 845 078	AQ	4 036 673	5 808 405	6 085 108
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 181 090	AS	1 452 878	728 212	386 643
	Autres immobilisations corporelles	AT	7 067 094	AU	3 875 779	3 191 315	3 532 148
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	45 350	AW		45 350	52 935
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	12 300 797	CT	963 072	11 337 725	12 543 547
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	247 053	BC		247 053	778 863
	Autres titres immobilisés	BE	5 084 354	BE		5 084 354	4 346 094
	Prêts	BF		BG			1 017 596
	Autres immobilisations financières *	BH	2 298	BI		2 298	2 298
	TOTAL (II)	BJ	46 636 074	BK	11 082 851	35 553 223	37 949 926
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	120 462	BM		120 462	132 148
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			3 040
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 512 187	BY	8 949	2 503 237	1 005 360
	Autres créances (3)	BZ	221 806	CA		221 806	116 109
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	8 113 122	CE		8 113 122	2 639 951
	Disponibilités	CF	3 230 190	CG		3 230 190	1 366 310
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	798 262	CI		798 262	711 635
	TOTAL (III)	CJ	14 996 029	CK	8 949	14 987 080	5 974 554
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	61 632 103	1A	11 091 801	50 540 302	43 924 480

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS F.C.H. — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 3 073 546)	DA	3 073 546	3 073 546
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	10 179 554	10 179 554
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	307 355	307 355
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	24 672 917	21 352 071
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**3 218 816**	**3 935 555**
	Subventions d'investissement	DJ	7 511	9 150
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**41 459 699**	**38 857 231**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	21 744	**18 840**
	TOTAL (III)	DR	**21 744**	**18 840**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 362 988	3 214 529
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 580 485	196 177
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	161 236	98 481
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	820 891	666 390
	Dettes fiscales et sociales	DY	919 721	579 845
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 435	72 540
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	155 098	220 447
	TOTAL (IV)	EC	**9 015 854**	**5 048 409**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED	43 005	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**50 540 302**	**43 924 480**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 342 137	2 670 682
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 125	1 687

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS F.C.H.** — Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	33 224	FB		FC	33 224	21 363
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	10 069 844	FH		FI	10 069 844	6 949 876
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**10 103 068**	FK		FL	**10 103 068**	**6 971 239**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		25
	Subventions d'exploitation					FO	34 825	38 186
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		162 139
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	2 650	
	Autres produits (1) (11)					FQ	825 324	1 078
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**10 965 867**	**7 172 667**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	3 310	8 080
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	506 038	436 742
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV	11 686	(2 601)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 521 690	1 854 737
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	259 609	219 579
	Salaires et traitements *					FY	1 788 546	1 706 825
	Cotisations sociales (10)					FZ	520 300	452 934
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	1 711 738	1 519 831
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	8 949	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 904	2 904
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	1 422	
	Autres charges (12)					GE	579 240	550 275
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**7 915 433**	**6 749 306**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**3 050 434**	**423 362**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	410 182	3 110 869
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	137 868	240 877
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 560	7 080
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	1 759 872	
	Total des produits financiers (V)					GP	**2 309 482**	**3 358 825**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	8 201	33 471
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	117 111	38 859
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	1 197 621	
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**1 322 933**	**72 330**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**986 549**	**3 286 495**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**4 036 983**	**3 709 857**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNEXES AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS F.C.H.** — Néant ☐*

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		559 128
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		34 231
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**524 898**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	818 167	299 199
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**13 275 349**	**11 090 621**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**10 056 533**	**7 155 065**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**3 218 816**	**3 935 555**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	367 082	3 072 712
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	86 967	2 038
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	572 285	548 577
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

ANNEXES

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Réglt ANC n° 2022-06 relatif au PCG).

Le bilan de l'exercice présente un total de **50 540 302** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **13 275 349** euros et un total **charges** de **10 056 533** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **3 218 816** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve du changement de méthode décrit au sein du paragraphe intitulé « changement de méthodes comptables appliqué de manière prospective », consécutif à l'application du règlement ANC n° 2022-06,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes comptables appliqué de manière prospective

À compter de l'exercice 2025, la société applique le règlement ANC n° 2022-06 modifiant le plan comptable général, ce texte entraîne un changement de méthode comptable, appliqué uniquement de façon prospective, sans retraitement des états financiers comparatifs.

L'application du règlement ANC n° 2022-06 et le changement de méthode comptable qui en résulte ont eu des incidences significatives sur certains postes des comptes annuels :

- Les produits et charges relatifs aux cessions d'immobilisations, auparavant présentés en résultat exceptionnel, sont désormais reclassés en résultat d'exploitation dans les postes "Autres produits de gestion courante" et "Autres charges de gestion courante ».

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	6 853 611					6 853 611
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 853 611					6 853 611
CORPORELLES	Terrains	2 942 854		66 495			3 009 349
	Constructions sur sol propre	8 298 362		247 204			8 545 565
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	1 297 079		2 434			1 299 513
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 711 309		534 280		64 498	2 181 090
	Instal., agencement, aménagement divers	5 378 409		288 704		7 840	5 659 274
	Matériel de transport	360 222		9 012			369 234
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	846 728		193 792		1 935	1 038 585
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	52 935		589		52 935	589
	Avances et acomptes			44 761			44 761
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 887 898		1 387 271		127 208	22 147 961
FINANCIERES	Participations	13 498 418				1 197 621	12 300 797
	Créances rattachées à des participations	778 863		1 226		533 036	247 053
	Autres titres immobilisés	4 346 094		738 260			5 084 354
	Prêts et autres immobilisations financières	1 019 894				1 017 596	2 298
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 643 269		739 486		2 748 253	17 634 503
	TOTAL	47 384 778		2 126 757		2 875 461	46 636 074

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	1-3 ans	L	106 467	22 018		128 485
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			106 467	22 018		128 485
CORPORELLES	Terrains	4-10 ans	L	485 303	140 661		625 964
	Constructions sur sol propre	10-40 a	L	2 849 700	418 190		3 267 890
	sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	12 ans	L	660 632	108 151		768 783
	Instal technique, matériel outillage industriels	2-10 ans	L	1 324 666	191 401	63 188	1 452 878
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3-5 ans	L	2 393 831	651 933	7 840	3 037 924
	Matériel de transport	3-5 ans	L	223 752	52 373		276 125
	Matériel de bureau, mobilier	2-10 ans	L	435 630	127 923	1 823	561 731
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			8 373 514	1 690 631	72 851	9 991 294
	TOTAL			8 479 981	1 712 649	72 851	10 119 779

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

COMPTES ANNEXES AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	18 840	2 904		21 744
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 840	2 904		21 744
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	954 871	8 201		963 072
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		8 949		8 949
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	954 871	17 150		972 021
	TOTAL GENERAL	973 711	20 054		993 765
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		11 853		
	- financières		8 201		
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	247 053		247 053
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 298		2 298
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 512 187	2 512 187	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	96 323	96 323	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	261	261	
	Débiteurs divers	125 222	125 222	
	Charges constatées d'avance	798 262	798 262	
	TOTAL DES CREANCES	3 781 606	3 532 255	249 351
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 125	2 125		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 360 863	848 381	1 434 925	77 557
	Emprunts et dettes financières divers	4 061 830	4 061 830		
	Fournisseurs et comptes rattachés	820 891	820 891		
	Personnel et comptes rattachés	172 731	172 731		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	163 534	163 534		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	509 171	509 171		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	74 284	74 284		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	518 655	518 655		
	Autres dettes	15 435	15 435		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	155 098	155 098		
	TOTAL DES DETTES	8 854 619	7 342 137	1 434 925	77 557
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	778 591			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations	1 229	6 943	(5 714)	-82,30
Autres immobilisations financières		17 596	(17 596)	100,0
Autres créances clients	1 075 879	141 761	934 118	658,9
Autres créances	129 560	41 395	88 166	212,9
TOTAL	1 206 669	207 695	998 974	480,9

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 999	75 266	**(51 267)**	**-68,11**
Emprunts et dettes financières divers	86 967	2 038	**84 929**	**N/S**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 512	281 287	**122 224**	**43,45**
Dettes fiscales et sociales	250 095	206 484	**43 610**	**21,12**
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		60 925	**(60 925)**	**100,0**
TOTAL	764 572	626 001	**138 571**	**22,14**

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	798 262	711 635	**86 627**	**12,17**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**798 262**	**711 635**	**86 627**	**12,17**

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	155 098	220 447	(65 349) -29,64
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	155 098	220 447	(65 349) -29,64

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Co[illegible]

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	**Du capital social début exercice**	**201 544,00**	**15,2500**	**3 073 546,00**
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	201 544,00	15,2500	3 073 546,00

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisonnements				
Matières premières	**105 054**	**120 374**		**15 320**
Autres approvisionnements	**15 408**	**11 775**	**3 633**	
TOTAL I	120 462	132 148	3 633	15 320
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises				
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	120 462	132 148	3 633	15 320

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Champagne Ardenne Révision
Commissaire aux Comptes